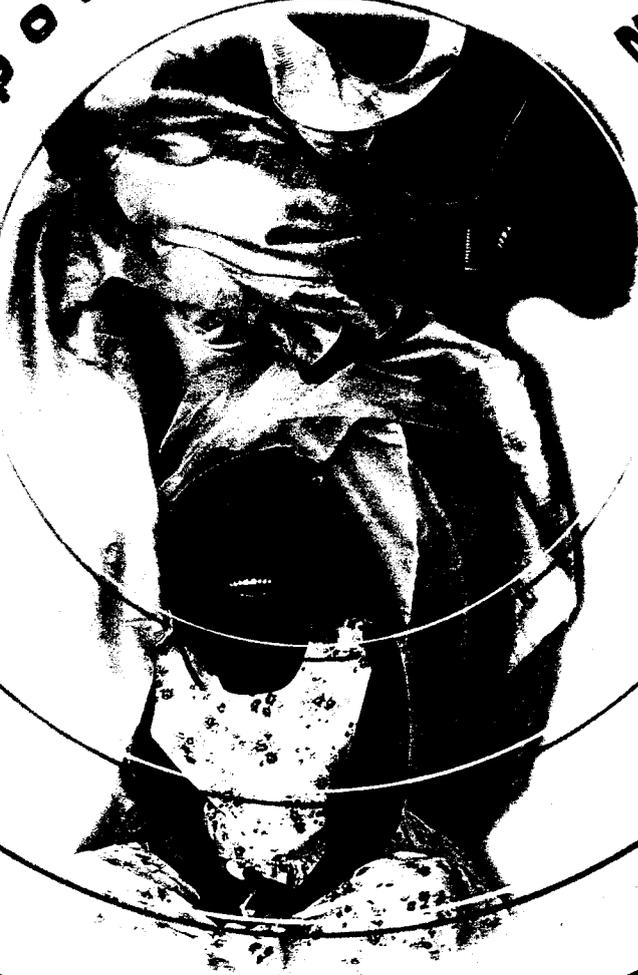


Rapport Annuel 2002



CÔTE D'IVOIRE

Good Food, Good Life

**EXERCICE 2002**

**Conseil d'Administration**

**Rapport du Conseil d'Administration**

- *Marché des Affaires*
- *Comptes Consolidés Nestlé Côte d'Ivoire*
- *Comptes Personnels Nestlé Côte d'Ivoire*

**Rapports des Commissaires aux Comptes**

**Résolutions**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Président**

Mlle Virginie MEDAFE (cooptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2002)

**Vice-Président**

M. Dominique DUPONT

**Administrateur-Directeur Général**

M. Geoffrey WATSON

**Administrateur-Directeur Général Adjoint**

M. Olivier DESPONDS

**Administrateurs**

M. René AMICHIA

M. Georges N'DIA (coopté à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2002)

Société Nestlé S.A.

**Commissaires aux Comptes**

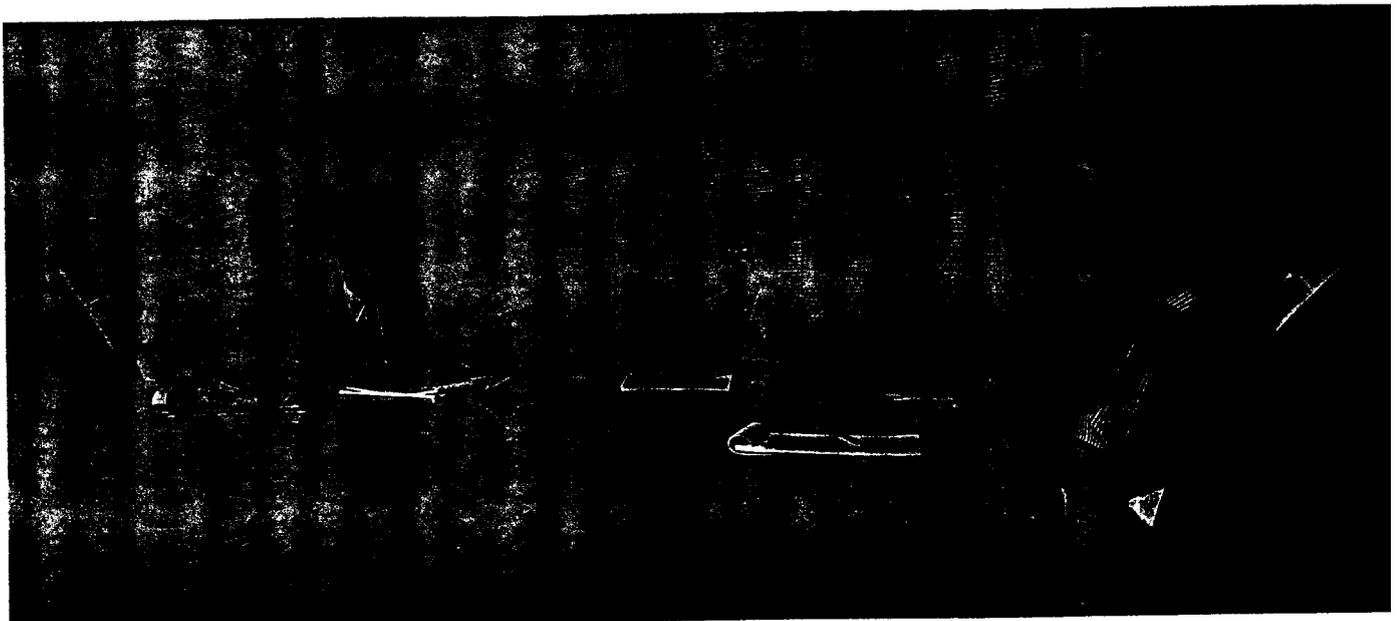
Ernst & Young

SIGECO

**Commissaires aux Comptes Suppléants**

M. Christian MARMIGNON

M. Tiémélé YAO DJUE



## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (du 16 juin 2003)

Mesdames, Messieurs,

Nous avons convoqué cette Assemblée Générale Ordinaire afin de vous présenter les comptes de votre société au titre de l'exercice écoulé et soumettre à votre approbation les états financiers de synthèse arrêtés au 31 décembre 2002 de Nestlé Côte d'Ivoire Comptes Personnels et de Nestlé Côte d'Ivoire Comptes Consolidés.

### **Marché des affaires** *Commentaires généraux*

L'année 2002 a été marquée par le Coup d'Etat manqué du 19 septembre et la rébellion armée qui s'en est suivie. Ces événements douloureux qui continuent d'handicaper aujourd'hui la Côte d'Ivoire ont eu un impact considérable sur la marche de nos affaires.

Nestlé Côte d'Ivoire avait pourtant connu un bon taux de croissance et de rentabilité pendant les 8 premiers mois de l'exercice. Cependant, les résultats ont fortement chuté pendant les 4 derniers mois.

Fort heureusement, même si notre chiffre d'affaire local a diminué, nos exportations ont continué à progresser malgré l'impact du conflit en Côte d'Ivoire sur certains pays de la sous-région.



## COMPTES CONSOLIDÉS DE NESTLÉ CÔTE D'IVOIRE

### Chiffre d'affaires

L'évolution des ventes au cours des trois derniers exercices se présente comme suit :

<b>Ventes totales hors taxes (millions FCFA)</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>
Produits laitiers	4 936	5 410	11 656
Produits infantiles	3 246	3 603	4 841
Café soluble	37 236	32 000	39 257
Boissons chocolatées	865	1 025	1 227
Bouillons déshydratés	21 761	27 725	34 173
Assaisonnement liquide	606	684	728
Masses bouillons	9 952	11 810	12 996
Confiserie	6	0	0
Divers	73	7	0
Autres produits	1 027	1 062	2 737
<b>Total</b>	<b>79 708</b>	<b>83 326</b>	<b>107 615</b>

En 2002, le chiffre d'affaires total s'élève à 107.615 mios de CFA contre 83.326 mios l'exercice précédent soit une augmentation de 24.289 mios (29%).

La croissance des volumes est principalement due à l'augmentation des ventes de produits laitiers (augmentation de 116%) avec la reprise des activités d'autres sociétés du groupe par Nestlé Côte d'Ivoire. Le café (augmentation de 23%) et les bouillons (augmentation de 23%) ont également contribué au développement général des ventes.

Cette croissance s'explique par une très bonne progression des ventes à l'export alors que notre chiffre d'affaires en Côte d'Ivoire n'augmente que légèrement de 32.821 mios en 2001 à 33.800 mios en 2002.

La part de nos ventes locales dans le chiffre d'affaires consolidé ne représente plus que 31% en 2002, par rapport à 39% en 2001.

**NESTLÉ CÔTE D'IVOIRE**  
**Société Anonyme au Capital de 5 517 600 000 FCFA**  
**Siège Social : ABIDJAN - Côte d'Ivoire - Cocody, rue du Lycée Technique**  
**01 BP 1840 ABIDJAN 01**

**BILAN NESTLÉ CÔTE D'IVOIRE CONSOLIDÉ**

<b>ACTIF</b>	<b>31/12/02</b>	<b>31/12/01</b>
Immobilisations incorporelles	4 243 647 658	99 761 474
Immobilisations corporelles	16 634 620 886	14 685 410 430
Immobilisations financières	1 469 552 753	2 638 629 426
Stocks	8 844 163 635	8 710 079 950
Créances et emplois assimilés	26 456 957 860	18 314 274 890
Trésorerie Actif	4 448 692 878	2 278 596 006
Ecarts de conversion Actif	10 373 710	13 423 646
	<b>62 108 009 380</b>	<b>46 740 175 822</b>
<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2002</b>	<b>31/12/2001</b>
Capital	5 517 600 000	5 517 600 000
Prime de fusion	1 043 156 491	1 043 156 491
Ecart de réévaluation	3 434 584 742	3 434 584 742
Réserves indisponibles	1 103 520 000	1 103 520 000
Réserves libres	795 004 173	2 469 757 690
Report à nouveau	0	0
Résultat net de l'exercice	7 291 333 182	7 153 406 483
Emprunt	2 000 000 000	3 000 000 000
Autres dettes financières	1 093 970 483	2 933 992 191
Passif circulant	18 607 761 527	13 260 410 435
Trésorerie Passif	21 150 407 146	6 806 684 102
Ecart de conversion Passif	70 671 636	17 063 688
	<b>62 108 009 380</b>	<b>46 740 175 822</b>

**COMPTE DE RÉSULTATS - NESTLÉ CÔTE D'IVOIRE CONSOLIDÉ**

	<b>31/12/02</b>	<b>31/12/01</b>
Ventes de marchandises	27 816 860 446	5 081 615 159
Ventes de produits fabriqués	77 061 293 642	77 182 979 748
Travaux, Services rendus	327 626 256	406 947 363
Production stockée	-76 918 867	-1 493 002 230
Produits accessoires	2 409 489 412	654 275 389
Autres produits	4 420 036	1 104 170 474
<b>Total</b>	<b>107 542 770 925</b>	<b>82 936 985 903</b>
Achats de marchandises et variation de stock	12 901 521 390	3 632 662 666
Achats de matières et variation de stock	25 096 576 049	22 041 014 040
Autres achats et variation de stocks	19 146 676 726	16 016 655 945
Transport	4 298 359 464	2 132 954 887
Services extérieurs	17 241 430 737	11 947 704 830
Impôts et taxes	1 987 632 227	1 785 670 694
Autres charges	3 378 540 385	2 291 492 097
<b>Total</b>	<b>84 050 736 978</b>	<b>59 848 155 159</b>
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>23 492 033 947</b>	<b>23 088 830 744</b>
Charges de personnel	15 151 639 768	12 900 072 059
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>8 340 394 179</b>	<b>10 188 758 685</b>
Reprises de provisions	-2 251 809 015	-2 185 573 857
Transfert de charges	-1 922 396 740	-1 571 691 312
Dotations aux Amortissements et provisions	2 947 640 485	2 965 578 836
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>9 566 959 449</b>	<b>10 980 445 018</b>
Revenus financiers	-60 439 511	-60 398 309
Gains de change	-414 403 935	-168 828 439
Frais financiers	1 193 335 787	837 490 227
Pertes de change	263 185 826	79 904 155
Dotations aux Amortissements et provisions	1 399 159 047	
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>7 186 122 235</b>	<b>10 292 277 384</b>
Plus-values de cession	-36 474 863	-24 270 099
Produits H.A.O.	-4 172 176 000	
Impôts sur le résultat	4 103 439 917	3 163 141 000
<b>BENEFICE NET</b>	<b>7 291 333 181</b>	<b>7 153 406 483</b>

## INVESTISSEMENTS

Suite à la forte demande à l'exportation, nous avons réalisé en 2002 d'importants investissements pour un montant de 5.093 mios représentant quasiment le double de l'exercice précédent, soit 4,7% des ventes.

Ces investissements concernent pour l'essentiel :

- L'augmentation de capacité de production de café soluble Nescafé
- L'augmentation de capacité de production de tablettes Maggi
- La mise en place d'une station d'épuration pour l'usine de Nescafé
- Une nouvelle ligne de remplissage Nescafé

## RÉSULTATS

Le bénéfice net des comptes consolidés NCI s'établit à 7.291 mios contre 7.153 mios en 2001. Il représente 6,8% du chiffre d'affaires contre 8,6% l'exercice précédent.

En déduisant du résultat le profit exceptionnel résultant de la création de Nestlé-Sahel et l'impôt BIC correspondant à ce profit, notre bénéfice net s'élève à 4.579 mios et représente une baisse de 2.574 mios par rapport à l'exercice précédent, soit 36% de baisse pour une augmentation de chiffre d'affaires de 29%. Cette baisse de résultat est bien évidemment liée à la crise que traverse notre pays et qui a fortement affecté nos activités.



## RESSOURCES HUMAINES

L'effectif de Nestlé Côte d'Ivoire a connu une hausse, passant de 827 employés au 31 décembre 2001 à 872 au 31 décembre 2002. Cette hausse est en rapport avec le renforcement de l'équipe de Nestlé Sahel et l'intégration de quelques nouveaux collaborateurs locaux dans les fabriques.

Au titre de notre politique d'expatriation, Nestlé Côte d'Ivoire a une dizaine de ses collaborateurs dans la Région Afrique Centrale et de l'Ouest (RACO) et en Suisse, tandis que certains de ces collaborateurs viennent des autres pays de la dite Région, et d'Europe.

Au plan de la structure, il convient de noter que Mme MEDAFE notre ex-Directeur Finance et Contrôle a fait valoir ses droits à une retraite anticipée pour prendre la position de Présidente du Conseil d'Administration. Elle a été remplacée par M. Wilbart DE WIT.

Au niveau de la formation, l'effort a été poursuivi et s'est significativement intensifié ; ainsi nos collaborateurs ont pu participer à des formations tant internes qu'externes, mais aussi à l'étranger.

L'effort de formation démontre bien le souci constant de notre compagnie d'adapter son personnel aux impératifs de production et de performance à tous les niveaux.



## Perspectives 2003

La situation en Côte d'Ivoire offre peu de visibilité sur le développement possible de notre activité dans le pays. L'impossibilité de distribuer nos produits dans le Nord et l'Ouest est un frein brutal à notre expansion. Nos usines étant fort heureusement situées à Abidjan, et si le fonctionnement du port peut être garanti, nous pouvons malgré tout espérer une progression de notre volume à l'export.

Afin de rationaliser nos activités face à la crise, un plan d'austérité a été mis en place et toutes les dépenses non-essentielles sont retardées ou annulées.

Au niveau du personnel, nous continuons à renforcer nos équipes au niveau des usines pour faire face à la demande régionale.

Pour cette raison, nos investissements productifs continueront à être importants en 2003 avec un montant prévu de 5.100 mios FCFA.

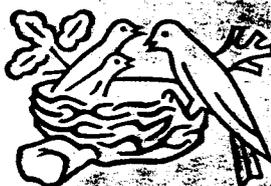
La majorité de ces projets d'investissement concernent des augmentations de capacité, tant au niveau de l'usine de Nescafé que de l'usine de produits culinaires Maggi.





## Le Bonheur est chez Nestlé.

Les heures de repas en famille sont des moments exceptionnels. Chaque jour, Nestlé vous propose des produits de qualité, préparés avec le plus grand soin afin que ces moments uniques soient les meilleurs... de votre vie.



**Nestlé**  
Côte d'Ivoire

*Good Food, Good Life*

## DEVELOPPEMENT PAR GROUPE DE PRODUITS

### Produits Laitiers



Malgré la crise, des activités à fort impact ont été menées dans cette catégorie.

#### ■ Au niveau des laits liquides,

Le lancement de deux nouveaux produits (le Lait Concentré Non Sucré Nestlé & l'Aliment Lacté Concentré Non Sucré Gloria) sous les formats 170g & 410g, dans l'optique de combler une grande absence sur ces segments.

#### ■ Au niveau des laits en poudre,

Le mois du lait, la fête des mères ainsi que plusieurs séances de dégustation et d'échantillonnage dans les écoles primaires ont été les principaux faits marquants de l'année

### Nutrition Infantile



Les ventes locales ont assez bien résisté au choc du 19 septembre même si l'on observe malgré toute une légère régression par rapport à 2001. La communication média fait connaître les avantages nutritionnels de CERELAC avec deux campagnes thématiques, accompagnées par des actions éducatives à travers les démonstrations diététiques dans les institutions publiques. Cette action est complétée par la communication des Délégués Médicaux en direction des professionnels de la santé.

La visibilité et le merchandising dans les pharmacies se sont nettement améliorés par la mise en place de présentoirs CERELAC et le recrutement de vendeurs merchandiser "pharmacies".

Nous avons continué à suivre avec conviction toutes les règles fixées par le code de l'OMS et avons également mis en place un UNBADSMAN interne pour améliorer encore la transparence et le contrôle de notre activité.



## Café Soluble



Les ventes locales ont connu au cours des premiers mois une bonne progression. Cependant, l'atmosphère socio-politique a conduit à une baisse des volumes sur 12 mois par rapport à l'année précédente.

Le programme de visibilité et de disponibilité néanmoins été mis en place : 200 pousse-pousse sont actuellement en circulation, 100 boutiques, 100 kiosques et plus de 300 abokis ont été décorés. Les études consommateurs menées en Côte d'Ivoire et au niveau régional ont permis de déceler les leviers indispensables à une forte croissance des volumes de vente.

La nouvelle stratégie de communication sera mise en place dès 2003 : de nouveaux produits, de nouveaux films TV et des actions terrain en direction de la cible jeunes sont prévus. Tout ceci permettra un changement radical de l'image de la marque et du produit et un développement de nos volumes.

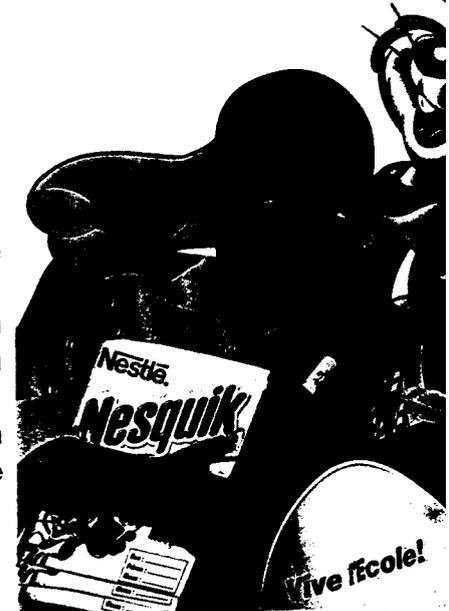


## Boissons chocolatées

Les ventes des Boissons chocolatées n'ont pas connu la progression escomptée. Malgré tout, la majeure partie des actions prévues ont été menées et ce malgré la crise.

L'accent sera mis en 2003 sur l'amélioration de la connaissance du marché et des consommateurs, ce qui permettra de trouver, comme au niveau du café soluble, la clé de développement des volumes de vente.

Un travail terrain éducatif sur les bienfaits des Boissons chocolatées au petit-déjeuner sera entrepris en direction des enfants et par voie de conséquence de leur mère.



## Produits Culinaires

Sur le marché local, l'activité culinaire a bien commencé les premiers huit mois de l'année 2002. Les volumes cumulés au mois d'août montraient une croissance nette de 13% par rapport à l'année passée.

Cependant, l'instabilité et les remous socio-économiques et politiques associés aux difficultés d'approvisionnement ont gravement affecté l'activité pendant les quatre derniers mois.

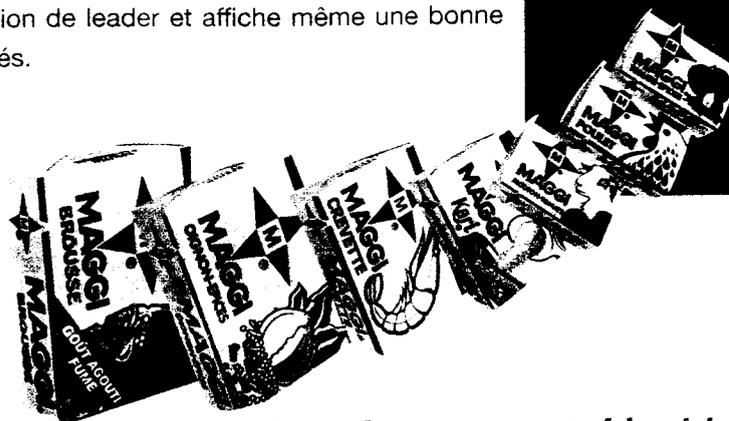
Nous avons finalement terminé l'année 2002 péniblement au même niveau que l'année dernière.

### Bouillons déshydratés

Le marché des bouillons en général a connu une légère baisse causée par l'inaccessibilité à près de 50% du territoire national de septembre à décembre.

Cette chute sur 12 mois a toutefois été minimisée par la relative stabilité des prix consommateurs par rapport aux autres commodités tel que le riz, le poisson la viande le sucre... et un report d'achat sur les bouillons.

MAGGI conforte ainsi sa position de leader et affiche même une bonne croissance sur certaines variétés.

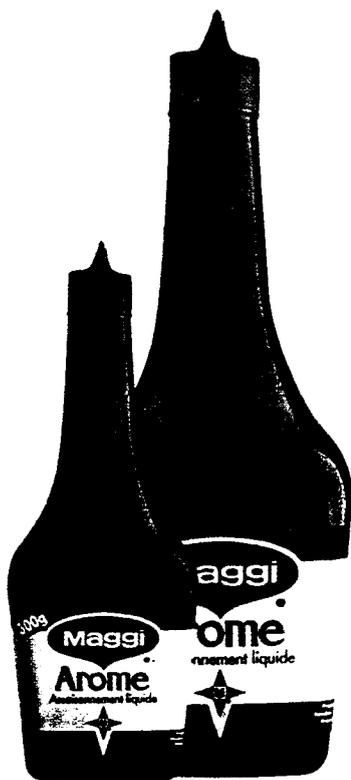


### Assaisonnement Liquide

Ce produit est surtout utilisé dans les lieux de consommation hors-foyers par conséquent son chiffre d'affaires a été très sensible à l'imposition d'un couvre-feu et à la baisse du pouvoir d'achat.

### Recherche

Différentes études ont été menées en 2002 pour connaître les vraies attentes du consommateur en matière de rénovation et d'innovation afin de développer l'activité culinaires, à la fois à court et à long terme.





## SERVICE CONSOMMATEURS

Au service de tous nos clients internes et nos consommateurs !

Pour cette année 2002, nous avons mené nos actions traditionnelles avec nos différents clients internes et externes, pour répondre favorablement aux attentes des consommateurs et initier de nouvelles activités pour nos partenaires et le Club Maggi Cuisine + :

### ■ Clients internes :

- actions de proximité et études auprès de nos consommateurs pour tous nos Groupes de produits.

### ■ Partenariats renforcés avec :

- L'enseignement spécialisé (IFEF : Institut de Formation et d'Éducation Féminine et Établissements de formation en Cuisine, Hôtellerie, Pâtisserie).
- Les Associations de jeunes, de femmes, les coopératives...
- Le Club Maggi Cuisine +. Créé en 1998, ce club nous permet de mieux fidéliser nos consommateurs et de les informer sur tous nos produits : organisation du Cocktail annuel, de réunions d'échange de tables rondes, de dégustation de produits en développant l'organisation de visites d'usines...

Tout au long de l'année, nous avons également gardé une oreille attentive et répondu à tous les consommateurs qui nous ont contacté (appels téléphoniques, courrier, visites et mails !).



**BILAN 2002**

Contrairement au marché local, nos marchés pour l'export ont fait preuve d'un excellent dynamisme :

- En volume, nous avons vendu hors Côte d'Ivoire 40.063 Tonnes contre 29.142 Tonnes en 2001 soit une croissance de 36%.
- En valeur : 73.815 millions de FCFA contre 50.505 millions de FCFA pour 2001, soit une augmentation de 46%.

Les destinations de produits fabriqués dans nos 2 usines de Yopougon et d'Abidjan ont été principalement la région RACO et la Grèce.

Les progressions les plus significatives sont les suivantes :

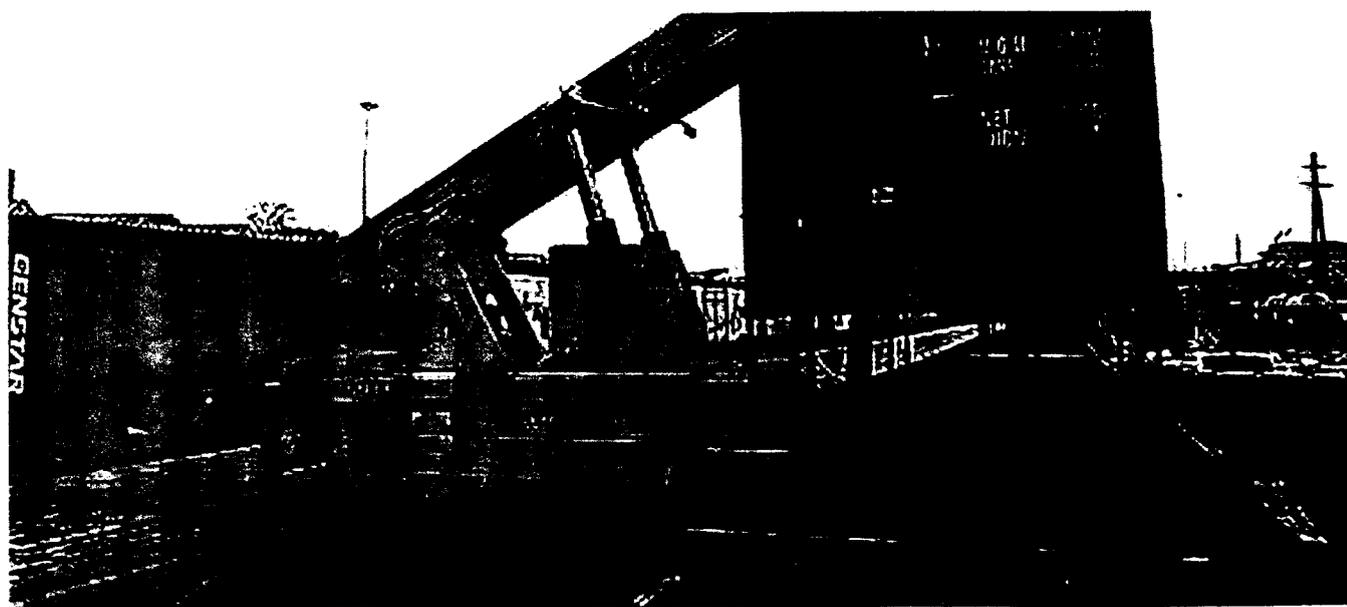
***Nescafé***

Nous notons une progression des ventes de 2002 par rapport à 2001 de 33.702 mios contre 25.970 soit 30%

***Culinaires***

Les ventes des culinaires ont progressé de 10.593 mios à 17.004 mios, soit une augmentation de 61%.

Les ventes "hors Côte d'Ivoire" prennent de plus en plus d'importance dans le chiffre d'affaires total et passent de 61% en 2001 à 69% en 2002.



### III- Filiale Nestlé sahel

Les résultats de 2002 sont mitigés et en deçà de nos attentes.

Si les résultats commerciaux du premier semestre semblaient encourageants, ceux du second ont été affectés par la crise ivoirienne.

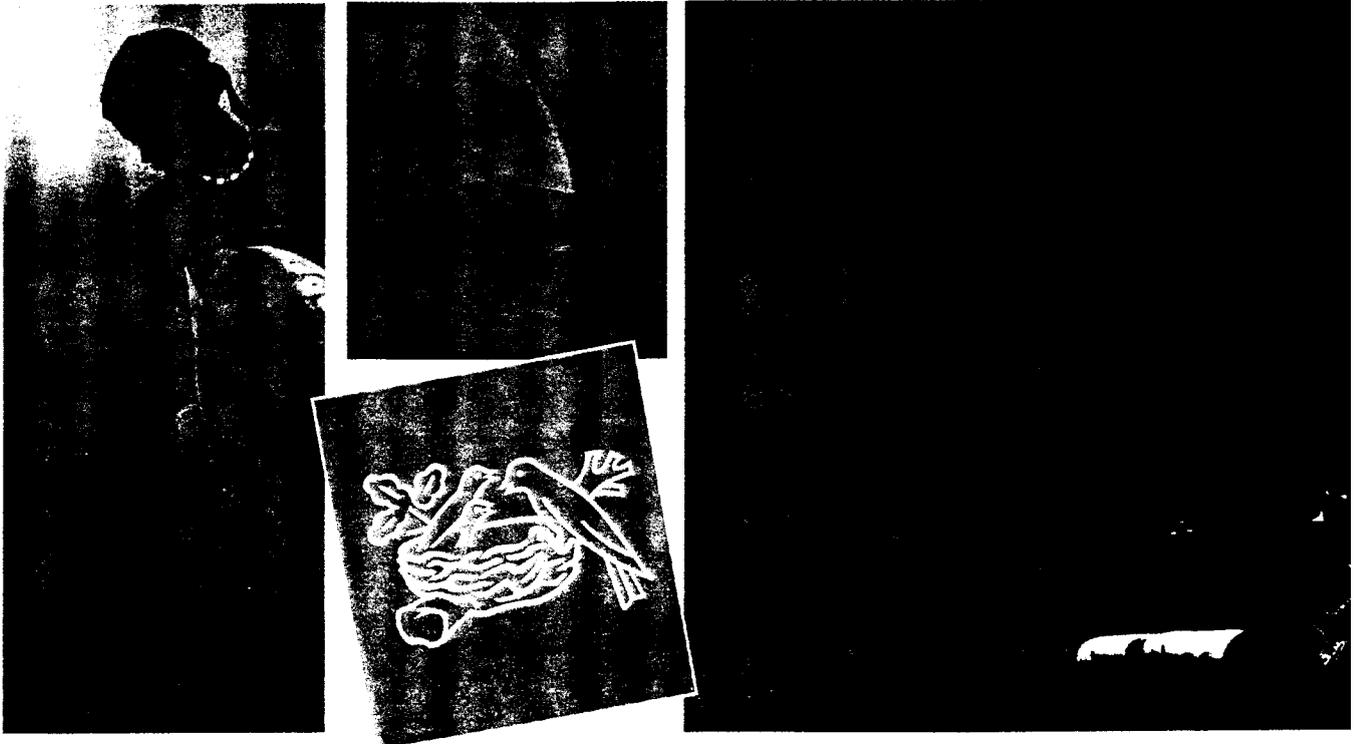
En effet, dès le début de la crise, du fait de la fermeture de la seule voie d'accès vers le nord, nous avons dû faire face à des problèmes d'approvisionnement sur nos marchés.

Les délais de livraison sont passés de 10 jours à 3 semaines et les coûts du transport ont renchéri de 60%.

Notre croissance a été compromise par la raréfaction des financements locaux avec un renchérissement des coûts financiers.

L'absence de structure organisée de nos distributeurs ne leur a pas permis de relever le défis que nous nous sommes fixés.

Certains d'entre eux, en état de faillite virtuelle connaissent de graves problèmes de liquidités, d'où la constitution d'une provision pour dépréciation des créances à hauteur de 1.767 millions, en vue de couvrir le risque d'insolvabilité.



## COMPTES PERSONNELS DE NESTLE COTE D'IVOIRE

### CHIFFRE D'AFFAIRES 2002

Ventes totales hors taxes (millions FCFA)	
Produits laitiers	4 746
Produits infantiles	3 484
Café soluble	32 513
Boissons chocolatées	978
Bouillons déshydratés	27 971
Assaisonnement liquide	676
Masses bouillons	11 781
Autres produits	2 115
<b>Total</b>	<b>84 263</b>



**NESTLE CÔTE D'IVOIRE Comptes personnels**  
**Société Anonyme au Capital de 5.517.600.000 FCFA**  
**Siège Social : ABIDJAN • Côte d'Ivoire • Cocody, rue du Lycée Technique**  
**01 B.P. 1840 ABIDJAN 01**

**BILAN**

<b>ACTIF</b>	<b>31/12/02</b>	<b>31/12/01</b>
Immobilisations incorporelles	71 471 658	99 761 474
Immobilisations corporelles	16 170 160 961	14 685 410 430
Immobilisations financières	5 551 118 980	2 638 629 426
Stocks	8 844 163 635	8 710 079 950
Créances et emplois assimilés	18 257 079 850	18 314 274 890
Trésorerie Actif	4 006 000 336	2 278 596 006
Ecarts de conversion Actif	10 373 710	13 423 646
	<b>52 910 369 130</b>	<b>46 740 175 822</b>

<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2002</b>	<b>31/12/2001</b>
Capital	5 517 600 000	5 517 600 000
Prime de fusion	1 043 156 491	1 043 156 491
Ecart de réévaluation	3 434 584 742	3 434 584 742
Réserves indisponibles	1 103 520 000	1 103 520 000
Réserves libres	795 004 173	2 469 757 690
Report à nouveau	0	0
Résultat net de l'exercice	7 513 996 379	7 153 406 483
Emprunt	2 000 000 000	3 000 000 000
Autres dettes financières	925 224 983	2 933 992 191
Passif circulant	13 421 306 182	13 260 410 435
Trésorerie Passif	17 085 520 145	6 806 684 102
Ecart de conversion Passif	70 456 035	17 063 688
	<b>52 910 369 130</b>	<b>46 740 175 822</b>



## COMPTE DE RESULTATS NCI Comptes personnels

Ventes de marchandises	5 086 896 253	5 081 615 159
Ventes de produits fabriqués	77 061 293 642	77 182 979 748
Travaux, Services rendus	327 626 256	406 947 363
Production stockée	-76 918 867	-1 493 002 230
Produits accessoires	1 786 977 133	654 275 389
Autres produits	214 236 414	1 104 170 474
<b>Total</b>	<b>84 400 110 831</b>	<b>82 936 985 903</b>
Achats de marchandises et variation de stock	4 003 325 513	3 632 662 666
Achats de matières et variation de stock	25 096 576 049	22 041 014 040
Autres achats et variation de stocks	19 056 815 408	16 016 655 945
Transport	3 378 134 684	2 132 954 887
Services extérieurs	10 117 166 785	11 947 704 830
Impôts et taxes	1 755 023 959	1 785 670 694
Autres charges	1 425 332 751	2 291 492 097
<b>Total</b>	<b>64 832 375 149</b>	<b>59 848 155 159</b>
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>19 567 735 682</b>	<b>23 088 830 744</b>
Charges de personnel	13 383 431 334	12 900 072 059
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 184 304 348</b>	<b>10 188 758 685</b>
Reprises de provisions	-2 251 809 015	-2 185 573 857
Transfert de charges	-1 723 800 287	-1 571 691 312
Dotations aux Amortissements et provisions	2 887 689 447	2 965 578 836
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>7 272 224 203</b>	<b>10 980 445 018</b>
Revenus financiers	-60 439 511	-60 398 309
Gains de change	-392 784 090	-168 828 439
Frais financiers	1 108 094 775	837 490 227
Pertes de change	251 581 466	79 904 155
Dotations aux Amortissements et provisions	1 399 159 047	
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>4 966 612 516</b>	<b>10 292 277 384</b>
Plus-values de cession	-36 474 863	-24 270 099
Produits H.A.O.	-4 172 176 000	
Impôts sur le résultat	1 661 267 000	3 163 141 000
<b>BENEFICE NET</b>	<b>7 513 996 379</b>	<b>7 153 406 483</b>

## **Résultats**

Le bénéfice net des comptes personnels NCI s'établit à 7 513 millions en 2002.

Cependant, ce résultat 2002 comprend un profit exceptionnel de 4 172 mios représentant la valeur de création de notre filiale Nestlé Sahel.

Nous avons par ailleurs procédé à la constitution d'une provision de 1 400 millions de FCFA pour la dépréciation des Titres FNI qui figurent dans nos comptes.

## **Situation Financière**

Les ressources stables, hors résultat net, s'élèvent à 14 819 mios en 2002 contre 19 502 mios en 2001 pour un actif net immobilisé de 21 793 mios en 2002 contre 17 423 mios en 2001. La réalisation du traité d'apport partiel a augmenté l'actif net immobilisé de 4 217 mios. A cela il faut ajouter les investissements réalisés dans l'exercice pour 5 093 mios contre 2 513 mios en 2001.

Pour financer cette augmentation du fonds de roulement, nous avons augmenté notre crédit bancaire net de 8 553 mios.

## **Action - Bourse**

Les actions Nestlé Côte d'Ivoire se sont encore une fois caractérisées par leur très faible liquidité. La valeur de l'action a fluctué entre 72 500 FCFA et 78 500 FCFA et suite à la crise, l'action a finalement terminé l'année 2002 à 73 500 FCFA.

Le volume des titres Nestlé Côte d'Ivoire échangés a baissé par rapport à l'exercice dernier, passant de 5 502 titres échangés à 2 655 titres.

## AFFECTATION DES RESULTATS

### *Nestlé Côte d'Ivoire - Comptes Personnels*

Après affectation à la provision pour pensions en faveur du personnel, et après constitution de la provision pour impôt, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 7 513 996 379 FCFA y compris le bénéfice exceptionnel résultant de la création de Nestlé Sahel. Dans ces conditions, votre Conseil d'Administration estime possible de verser un dividende aux actionnaires et vous propose d'affecter comme suit, les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2002

<b>Bénéfice net de l'exercice (y compris bénéfice exceptionnel)</b>	<b>7 513 996 379 FCFA</b>
<b>Dividendes aux actionnaires</b>	<b>3 310 560 000 FCFA</b>
<b>Report à nouveau</b>	<b>4 203 436 379 FCFA</b>

En conséquence, nous vous proposons qu'il soit versé un dividende brut de 3 000 FCFA par action, équivalent à un dividende net de 2 700 FCFA par action, après déduction de l'impôt actuellement en vigueur.

### *Evolution de la trésorerie et plan de financement 2003*

Le report à nouveau dégagé nous permettra de soutenir la croissance de nos activités en 2003 et de faire face à nos besoins accrus de liquidités dans un environnement extrêmement difficile qui ne permettra pas de dégager le niveau de profit auquel nous avons été habitués.



# **RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

## **ÉTATS FINANCIERS ANNUELS PERSONNELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2002**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2002 sur :

- le contrôle des états financiers annuels personnels de la société Nestlé Côte d'Ivoire, S.A, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi .

Les états financiers annuels personnels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

### **I. OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS PERSONNELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels personnels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels personnels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le droit comptable de l'OHADA.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note I-A2 de l'état annexé relative aux règles et méthodes comptables qui expose un changement de méthode d'évaluation des titres en portefeuille.

### **II. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels personnels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels personnels.

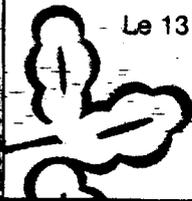
En application de la loi, nous vous informons cependant n'avoir pas eu connaissance de l'établissement, par le groupe Nestlé, de comptes combinés prévus, à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2002, par les articles 103 à 110 de l'Acte uniforme portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises sises dans les Etats-parties au traité relatif à l'harmonisation du droit des affaires en Afrique.

Les Commissaires aux Comptes

SIGECO  
Bernard N'DABIAN Kroah Bilé  
Associé

ERNST & YOUNG  
Christian Marmignon  
Associé

Le 13 Mai 2003



# RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2002**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Cependant, en application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

## **1. COCONTRACTANT : Monsieur Geoffrey Watson**

*Administrateur concerné* : Monsieur Geoffrey Watson

*Nature et objet* : Convention de rémunération de Monsieur Geoffrey Watson en qualité de directeur général de votre Société.

## **2. COCONTRACTANT : Monsieur Olivier Desponds**

*Administrateur concerné* : Monsieur Olivier Desponds

*Nature et objet* : Convention de rémunération de Monsieur Olivier Desponds en qualité de directeur général adjoint de votre Société.

## **3. COCONTRACTANT : NESTLÉ, S.A.**

*Administrateur concerné* : Nestlé, S.A.

*Nature et objet* : Garantie irrévocable et inconditionnelle de Nestlé, S.A. en tant que caution solidaire à la couverture de l'emprunt obligataire émis par votre Société.

*Modalités et rémunération* : Cette garantie est rémunérée par une commission de 1 % calculée sur l'encours moyen de l'emprunt obligataire. La commission supportée à cet effet au cours de l'exercice 2002 s'élève à FCFA 20 Millions



...

En application de l'article 441 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GfB nous portons à votre connaissance les conventions suivantes qui ont été conclues sans autorisation préalable de votre conseil d'administration.

**COCONTRACTANT : NESTLÉ SAHEL, S.A. UNIPERSONNELLE**

*Administrateur concerné* : Monsieur Geoffrey Watson

**a) CONVENTION DE REFACTURATION DE CHARGES DE FONCTIONNEMENT**

*Nature et objet* : Refacturation de la quote-part des charges des services informatiques, ressources humaines, et supply chain, et autres services extérieurs (eau, électricité, téléphone...)

*Modalités et rémunération* : Les produits perçus par votre Société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2002 au titre de cette convention s'élèvent à FOFA 210 millions hors taxes.

**b) CONVENTION DE BAIL**

*Nature et objet* : Utilisation par Nestlé Sahel d'une partie des locaux du siège de Nestlé Côte d'Ivoire.

*Modalités et rémunération* : Les produits perçus par votre Société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2002 au titre de cette convention s'élèvent à FOFA 26 millions hors taxes.

Ces conventions n'ont pas, par omission, été autorisées préalablement à leur conclusion par le conseil d'administration. Cependant, nous avons bien noté qu'elles ont été régularisées a posteriori par le conseil d'administration du 13 mai dernier.

Les Commissaires aux Comptes

SIGECO  
Bernard N'DABIAN Kroah Bilé  
Associé

ERNST & YOUNG  
Christian Marmignon  
Associé

Le 13 Mai 2003



## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

### **ÉTATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDÉS**

#### **EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2002**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des états financiers annuels consolidés de la société Nestlé Côte d'Ivoire, S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2002, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les états financiers annuels consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers annuels consolidés.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par la société Nestlé Côte d'Ivoire, S.A. et sa filiale Nestlé Sahel, S.A.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives à cet ensemble consolidé, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les états financiers annuels consolidés.

Les Commissaires aux Comptes

SIGECO  
Bernard N'DABIAN Kroah Bilé  
Associé

ERNST & YOUNG  
Christian Marmignon  
Associé

Le 13 Mai 2003

## RÉSOLUTIONS PROPOSÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 JUIN 2003

### *Première résolution*

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes et les explications complémentaires fournies par le Conseil d'Administration,

- approuve les états financiers de synthèse Nestlé Côte d'Ivoire Comptes Personnels et Comptes Consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2002 tels qu'ils sont présentés.
- approuve, en outre, toutes les opérations et mesures traduites par lesdits états financiers de synthèse ou résumées dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- approuve le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées et donne acte au Conseil d'Administration de l'exécution des prescriptions des articles 438 et 440 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales.

### *Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale approuve la proposition faite par le Conseil d'Administration et décide d'affecter comme suit les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2002 :

<b>Bénéfice net de l'exercice</b>	<b>7 513 996 379 FCFA</b>
<b>Dividendes aux actionnaires</b>	<b>3 310 560 000 FCFA</b>
<b>Report à nouveau</b>	<b>4 203 436 379 FCFA</b>

### *Troisième résolution*

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs en fonction pour leur gestion au titre de l'exercice 2002.



### ***Quatrième résolution***

L'Assemblée Générale constate que le mandat de Mademoiselle Virginie MEDAFE vient à expiration ce jour, renouvelle son mandat, pour une période de 4 ans, soit, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

### ***Cinquième résolution***

L'Assemblée Générale fixe à un montant de 32 300 000 FCFA par an le montant des indemnités de fonction du Conseil d'Administration, à compter du 1<sup>er</sup> jour de l'exercice en cours.

### ***Sixième résolution***

Tous pouvoirs sont conférés au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant les délibérations de la présente Assemblée Générale à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité.

